

Attirer et retenir les immigrants dans les centres urbains de petite et moyenne taille

Les petites collectivités canadiennes sont confrontées à une crise économique. Les populations vieillissent, les taux de natalité ont considérablement diminué, les jeunes travailleurs sont de plus en plus mobiles et la viabilité des collectivités dépend de la productivité d'une main-d'œuvre déclinante.

Pour assurer la viabilité des agglomérations de recensement, comprenant entre 10 000 et 100 000 habitants, on doit mettre en œuvre des politiques d'immigration persuasives. Le parrainage de l'immigration est sans doute l'option la plus efficace pour contrebalancer les retombées de l'évolution démographique dans ces petites collectivités. À défaut de mesures coordonnées, bon nombre de collectivités verront leur prospérité diminuer rapidement et auront de la difficulté à financer les services requis par la population déclinante.

On doit encourager l'immigration à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement, grandes villes comptant plus de 100 000 habitants. Les politiques d'immigration générales doivent être adaptées pour attirer le capital du savoir, le capital humain et le capital d'investissement, tout en assurant que les nouveaux arrivants restent dans la collectivité qui les a accueillis.

Recommandations

Que le gouvernement fédéral :

1. Traite les besoins particuliers des petits centres urbains dans le cadre de ses politiques d'immigration et d'établissement.
2. Par l'entremise de Citoyenneté et Immigration Canada, travaille de près avec les centres urbains pour encourager l'immigration qui répond aux besoins commerciaux et économiques de la collectivité.
3. Collabore avec les provinces et les petits centres urbains à l'élaboration de stratégies d'intégration innovatrices qui profiteraient d'une manière égale à toutes les régions.
4. Réduise l'investissement minimum exigé des demandeurs de la catégorie des investisseurs au titre des programmes des candidats des provinces.